

## LE PROJET DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE DES PEINTURES MURALES DE LA CHAPELLE ET DE L'ESCALIER MONUMENTAL DE LA MAISON NICOLE SITUÉE DANS LE BOURG DE BARD

MONUMENT: Maison Nicole

COMMUNE: Bard

COORDONNÉES: feuille 38 - parcelle 261

PROPRIÉTÉ: familles Jacquemet, Rolland, Meretti

TYPE D'INTERVENTION: restauration et entretien de biens meubles et immeubles

COORDINATION DU CYCLE ET PROJET: Direction de la restauration et de la valorisation, Direction de la recherche et des projets cofinancés

Dès l'Antiquité le bourg médiéval de Bard a toujours été un rempart sûr contre les invasions du fait de sa position stratégique pour le contrôle de la route consulaire des Gaules. Le fort le contrôlait et le défendait d'en haut. Ce bâtiment imposant et massif, qui a vu passer au fil des siècles maints peuples, empereurs et rois, doit sa structure architecturale actuelle à l'œuvre de reconstruction voulue par Charles-Félix en 1827.

Le développement longitudinal du bourg, le long d'une rue étroite, se caractérise par la présence d'édifices d'une rare beauté, comme la Maison de l'évêque, par exemple, ou la Maison du cadran solaire, la Maison Valperga, l'ancienne Maison Challant, la Maison Ciucca et la Maison Nicole.

Cette dernière, aujourd'hui en grande partie propriété de la famille Jacquemet, appartient à la noble famille des De Jordanis et devint, en 1744, la demeure des derniers comtes de Bard, les Nicole, qui l'habitèrent jusqu'en 1849, année où mourut le dernier membre de la famille, Giovanni Battista Felice Nicole. Bâtie en partie sur la porte Ouest du bourg, elle porte encore, sur le crépi du mur extérieur, les marques des balles tirées par les défenseurs du fort contre l'armée napoléonienne (fig. 1).



1. La Maison Nicole vue de la rue du Bourg.  
(N. Dufour)

Le développement architectural de toute la construction est assez complexe: la Maison Nicole s'étend le long de la rue sur trois étages plus un sous-sol et la façade est rythmée par des ouvertures régulières; elle englobe non seulement le corps de la porte occidentale, mais aussi une tour. Celle-ci, bien visible depuis la rue principale, car elle dépasse en hauteur la ligne du toit du corps Ouest, accueille une chapelle au deuxième étage. L'intérieur de cette pièce, probablement utilisée comme chambre à coucher à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, se caractérise par une hauteur double et par une couverture en dôme à base octogonale, masquée à l'extérieur par un toit en pavillon. Les parois sont entièrement couvertes de peintures exécutées en 1758 par Giovanni Antonio de Biella. Cette décoration enrichit les quartiers de la voûte, le soubassement quadrangulaire, les deux corniches en stuc et la face intérieure de la porte de bois à deux battants. La face extérieure de cette porte se compose de huit panneaux de bois sculptés, entourés par un encadrement peint (fig. 2, 3). La décoration polychrome aux couleurs vives est constituée de partitions architecturales, grotesques, cartouches mixtilignes avec des devises latines tirées de textes sacrés se rapportant à l'ange gardien. Sur la paroi Ouest un grand cadre, peint, flanqué de demi-pilastres en perspective, fait supposer la présence d'une table d'autel, aujourd'hui disparue.

En considération de ces caractéristiques, qui témoignent de l'importance culturelle et historique de ce bâtiment dans le contexte du bourg et étant donné que la décoration picturale de la chapelle constitue un important témoignage des orientations artistiques de l'époque dans notre région, l'Administration régionale a décidé d'intervenir par une restauration et un entretien extraordinaire des surfaces peintes de la chapelle et de l'escalier monumental qui mène au deuxième étage, aux termes de la loi régionale n° 68/1992 portant mesures financières en vue de la réhabilitation du patrimoine historique et architectural du bourg de Bard. L'art. 5 de cette loi prévoit que la Surintendance des activités et des biens culturels puisse promouvoir et réaliser des actions de conservation et de sauvegarde des immeubles sis dans le bourg de Bard afin de protéger et de valoriser le patrimoine historique et architectural existant.

Quelques rencontres avec les propriétaires et l'intérêt démontré par les représentants de la Commune de Bard ont permis d'établir et d'approuver rapidement une convention en vertu de laquelle, après l'achèvement des travaux, le patrimoine historique et artistique de la chapelle pourra être ouvert au public à des jours fixes.

Pour ce qui est de la restauration des peintures de la chapelle, l'analyse effectuée en vue de l'établissement du projet d'intervention a révélé un mauvais état de conserva-



2. La coupole décorée de la chapelle.  
(N. Dufour)

3. La porte de bois donnant accès à la chapelle,  
face extérieure. (N. Dufour)



tion: les dommages principaux ont été causés par des infiltrations d'eau; celles-ci ont donné lieu à des efflorescences localisées mais importantes ainsi qu'à la disparition de certaines parties des cadres. Nombreux sont les soulèvements et les couches de peinture disparues à cause de l'humidité et des infiltrations d'eau de pluie.

Le projet et l'intervention subséquente sur les décorations ont concerné un ensemble de travaux destinés à assurer la conservation des matériaux parvenus jusqu'à nous, l'élimination, autant que possible, des causes physiques de la dégradation et la restauration de la couche de peinture encore existante. En particulier, trois phases ont été définies: la première, de préconsolidation avec l'élimination des dépôts superficiels incohérents, la deuxième, de rétablissement de la cohésion de la couche picturale et de son adhésion à la couche de plâtre sous-jacente, précédemment consolidée d'une manière adéquate, et la troisième, de stucage des lacunes, de réintégration de la peinture et de protection finale.

En ce qui concerne l'entretien extraordinaire et la restauration de l'escalier monumental, qui devra assurer l'accès du deuxième étage, le projet a dû prévoir un ensemble d'opérations destinées à valoriser les éléments architecturaux et décoratifs dans le respect des mesures de sécurité requises. En particulier, certaines actions de consolidation des voûtes, y compris celle de la chapelle, ont été jugées nécessaires tout comme la consolidation de certaines parties de maçonnerie qui présentaient des fentes, le nettoyage soigné et la restauration du dallage de l'escalier avec des intégrations de mortier de tuileaux sur les paliers et dans la chapelle, ainsi que le nettoyage et la restauration des décorations de stuc ornant le centre des voûtes et les moulures des pilastres latéraux et des piliers de l'escalier.

Le projet prévoyait également le nettoyage et la restauration d'une grande partie des portes et fenêtres de bois, y compris le portail d'entrée au rez-de-chaussée. Enfin, pour valoriser la chapelle et pour assurer une bonne visibilité même dans des périodes où la lumière naturelle est insuffisante, des sources d'éclairage très discrètes seront placées, en accord avec les propriétaires, au-dessus des corniches de la chapelle de manière à créer une lumière diffuse dirigée vers la coupole (fig. 4).

[Nathalie Dufour]

1) La restauration de l'appareil décoratif de la chapelle a été projetée par Laura Pizzi avec la collaboration de Marco Bagagiolo, de la Surintendance des activités et biens culturels, pour le devis estimatif.

2) L'entretien extraordinaire et la restauration de l'escalier monumental ont été projetés par Nathalie Dufour de la Surintendance des activités et des biens culturels avec la collaboration de Sara Pinet, désignée par les propriétaires de la maison.



4. Détail de la décoration du petit pilier de l'escalier.  
(N. Dufour)